

Séjour du 8 juillet au 2 aout 2019

PROJET PEDAGOGIQUE

« Autour de la nature ! »



Elaboré avec l'équipe d'animation

SOMMAIRE :

1- L'organisateur

- a) historique de l'accueil
- b) caractéristiques principales du séjour

2- Présentation du centre d'accueil

- a) caractéristique du séjour
- b) public accueilli
- c) implantation du centre

3- Objectifs pédagogiques

4- Organisation générale du séjour

- a) préparation du centre
- b) organisation pratique du séjour
- c) les enfants dans le centre

5- Les moyens

- a) humains
- b) financiers
- c) structurels
- d) sécurité

6- Moyens pour évaluer

- a) objectifs pédagogiques
- b) fonction du directeur
- c) l'équipe

1- L'ORGANISATEUR :

- a) L'accueil de loisirs de Crécy la Chapelle se situe dans l'enceinte de l'école élémentaire l' « Eau Vive ».
- b) L'ALSH est une structure séparée en 2 locaux :
 - les 6-10 ans à l' « Eau Vive » (1 rue de la chapelle)
 - les 3-6 ans à l'accueil de loisirs maternel (10 rue de la chapelle)

Nous souhaitons que l'accueil de loisirs sans hébergement soit un lieu convivial où les enfants ont plaisir à se retrouver.

2- PRESENTATION DU CENTRE :

- a) Le séjour aura lieu du 8 juillet au 2 août 2019 inclus. La durée est donc de 20 jours. L'accueil se fera dans les locaux de l'accueil périscolaire maternel. Les enfants seront répartis par tranches d'âges.
- b) L'accueil se composera d'environ 79 enfants âgés de 3 à 11 ans qui viennent de toutes classes sociales sachant que la facturation se fait par rapport aux revenus d'imposition des parents.
- c) L'accueil de loisirs est composé de deux bâtiments :
 - Secteur maternel : 2 salles d'activités dont une disposant d'une cuisine et un dortoir.
 - Secteur élémentaire : 2 salles d'activités, un gymnase et une salle de musique.

L'accueil de loisirs de Crécy la Chapelle est une structure qui met en place des activités diverses et variées en associant activités manuelles et jeux collectifs.

3- OBJECTIFS :

* Intentions pédagogiques :

Un accueil de loisirs est avant tout un lieu d'apprentissage. L'enfant découvre des choses nouvelles et apprend à vivre en collectivité. C'est aussi un lieu de vacances. En effet l'enfant doit pouvoir vivre à son rythme avec ses propres besoins.

a) Objectif principal du séjour : **Apprendre à vivre ensemble**

Dans cette société où les jeux vidéos et les écrans font partie intégrante de notre quotidien, nous nous rendons compte de plus en plus que les enfants ont du mal à vivre en collectivité. Nous voudrions les aider à développer l'esprit d'entraide et la vie en communauté. Cela se fera par le biais de jeux collectifs, d'activités manuelles ou de moments de paroles. Nous souhaitons sensibiliser l'enfant à l'écoute de l'autre.

Le thème du séjour sera : **Autour de la nature**

Le planning d'activités sera élaboré en fonction des thèmes choisis par l'équipe d'animation.

- 1^{ère} semaine : forêt tropicale
- 2^{ème} semaine : safari
- 3^{ème} semaine : la mer
- 4^{ème} semaine : autour de la terre

b) objectifs pédagogiques :

* Nous souhaitons responsabiliser l'enfant dans ses relations humaines en le sensibilisant à la prise en compte de l'environnement et du monde qui l'entoure.

Le respect des autres :

Cela commence par le respect des règles de vie. Elles seront établies entre les enfants et les animateurs, sachant qu'il est important pour l'enfant d'avoir des règles non négociables telles que :

- le respect du langage
- le respect du personnel et du matériel
- les règles de sécurité

* Favoriser la participation des enfants dans leurs projets et activités. Les animateurs mettront l'accent sur la sensibilisation de l'activité, donner envie de participer, de faire. Donner une dynamique à l'activité, la valoriser.

Les animateurs permettront des choix en proposant des ateliers ouverts avec du matériel à disposition, autonomie dans la gestion.

Un espace pour l'exposition et l'information sera mis en place dans la vitrine de l'accueil maternel.

* Faciliter l'implication des familles en mettant en place un espace affichage, photos relatant les journées au centre, informations, ...
Chaque animateur devra, dans la mesure du possible être à l'écoute des parents afin de mieux répondre aux besoins de l'enfant.

4- **ORGANISATION GENERALE DU SEJOUR :**

Le séjour sera préparé de la manière suivante :

Semaine du 8 au 12 juillet :

- 3 animatrices BAFA (dont 1 qui se chargera du suivi sanitaire des enfants)
- 2 stagiaires BAFA
- 1 animatrice non diplômée
- 1 ATSEM
- 1 animatrice BAFD (adjointe)
- Amandine directrice BAFD

Semaine du 15 au 19 juillet:

- 3 animatrices BAFA (dont 1 qui se chargera du suivi sanitaire des enfants)
- 2 stagiaires BAFA
- 1 animatrice non diplômée
- 1 animatrice CAP petite enfance
- 1 animatrice BAFD (adjointe)
- Amandine directrice BAFD

Semaine du 22 au 26 juillet :

- 3 animatrices BAFA (dont 1 qui se chargera du suivi sanitaire des enfants)
- 1 animatrice non diplômée
- 1 animatrice CAP petite enfance
- 2 stagiaires BAFA
- Roseline directrice BAFA

Semaine du 29 juillet au 2 août :

- 3 animatrices BAFA (dont 1 qui se chargera du suivi sanitaire des enfants)
- 1 animatrice non diplômée
- 1 animatrice CAP petite enfance
- 1 stagiaire BAFA
- Roseline directrice BAFA

Nous aurons plusieurs réunions de préparation le jeudi après-midi afin d'organiser le bon déroulement du séjour.

L'équipe d'animation établira un planning d'activités qui pourra être modifié selon les imprévus indépendamment de sa volonté (météo, ...).

Les enfants arriveront de manière échelonnée de 7h30 à 9h30. Ils auront la possibilité de se diriger en toute autonomie sous la surveillance d'un animateur dans les différents ateliers proposés (jeux de société, coloriages, ...). L'enfant pourra évoluer à son rythme.

La structure nous permettant de séparer les petits des grands, les enfants seront répartis par tranches d'âges car ils ne répondent pas aux mêmes attentes. Il y aura 3 groupes sur le secteur élémentaire et 4 groupes sur le secteur maternel. Le déroulement de la journée ne passera pas de la même manière pour les enfants d'âge maternel et les enfants d'âge élémentaire.

Détail de 2 journées type :a) les 3-5 ans :

- 7h30-9h30 : accueil du matin avec arrivée échelonnée des enfants. Présence de 2 animateurs. Les enfants se dirigent dans la salle où sont mis en place des jeux libres (dessins, bibliothèque, jeux de société, ...)

- 9h30-9h35 : une fois tous les enfants présents, les animateurs font l'appel puis présentent la journée.

- 9h35-10h00 : petit temps libre dans la cours.

- 10h00-11h00 : les activités sont variées et adaptées à la tranche d'âge. Les animateurs devront respecter la courbe de vie de l'enfant.

- 11h00-12h00 : repas à la cantine de l'école élémentaire « l'Eau Vive », précédé d'un temps libre où les enfants pourront jouer dehors. L'animateur sera présent, disponible et vigilant. Il sera à l'écoute.

-12h00-13h20 : les enfants seront réunis sous le préau où l'animateur proposera un petit chant ou un petit jeu calme pendant que l'autre animateur emmènera les enfants par petits groupes aux sanitaires. Le tout sera suivi du repas qui sera un moment convivial où l'animateur se placera avec les enfants.

- 13h30-14h30 : retour à l'accueil de loisirs maternel. Les plus grands seront en temps calme (repos sur tapis avec lecture d'un conte suivi de coloriages, petits jeux) pendant que les plus petits iront faire la sieste avec lecture d'une histoire ou musique douce. Je précise que la sieste est facultative en fonction de la demande des enfants et des parents et qu'en aucun cas elle doit être une sanction.

- 14h30-15h30 : Les activités proposées seront différentes de celles du matin.

- 15h30-16h15 : temps libre incluant la préparation du goûter avec les enfants.

Après le temps calme pour les plus grands, les animateurs proposeront des activités aux enfants (soit manuelles, soit sportives). Les petits se réveillent à leur rythme.

- 16h15 : Goûter. Durant cette période les animateurs feront un petit bilan de la journée avec les enfants.

- 16h45-19h00 : départ échelonné des enfants. Les animateurs proposeront des activités d'accueil (jeux de cartes, coloriages, ...).

b) les 6-12ans :

- 7h30-9h30 : présence de 2 animateurs. Arrivée échelonnée des enfants. Les animateurs auront mis en place des activités libres (jeux de société, livres, ...).

- 9h30-9h35 : les animateurs feront l'appel des enfants et présenteront la journée.

-9h35-10h00 : Départ pour l'accueil de loisirs élémentaire puis petit temps libre dans la cours.

-10h00-11h00 : les activités seront diverses et variées et adaptées à la tranche d'âge de l'enfant.

- 11h00-11h15 : rangement des ateliers.

- 11h15-11h50 : temps libre dans la cours où les enfants pourront se retrouver. L'animateur sera là aussi disponible, vigilant et présent pour l'enfant.

- 12h00-13h15 : le repas à l'école élémentaire « l'Eau Vive » sera convivial avec la présence d'un animateur à chaque table.

- 13h15-14h30 : temps calme. Les animateurs proposeront des ateliers tels que petits jeux de société, jeux de cartes, perles, coloriage...

- 14h30-16h15 : les activités proposées seront différentes de celles du matin.
- 16h15-17h00 : goûter dans la restauration de l'école « eau vive » préparé et servi par 2 ou 3 enfants avec l'aide de l'animateur.
- 17h00-19h00 : retour à l'accueil de loisirs maternel et départ échelonné des enfants. Mise en place d'ateliers libres (jeux de cartes, dessins, bracelets, perles...).

*Animations :

Durant le séjour, nous pique niquerons tous les jeudis.

Le jeudi 11 juillet, nous organisons une sortie au parc Aventure Land (parcours dans les arbres, structures gonflables, pédalo...). Le jeudi 25 juillet, ce sera la base de loisirs d'Hérouval (jeux d'eau).

Nous prévoyons 1 intervenant qui nous proposera un spectacle sur le thème de la nature le mardi 30 juillet.

Le jeudi 18 juillet, un groupe de percussionnistes viendra lors d'une soirée sur notre thème safari pour une animation. Un buffet sera proposé aux parents pour un moment convivial.

A la suite de cette soirée, 3 animatrices garderont un groupe de 24 enfants maximum (6-10ans) à dormir une nuit dans nos salles d'activités décorées sur le thème de la semaine.

Par rapport au projet pédagogique, les plannings d'animations seront mis en place par les animateurs selon le thème du séjour.

Comme nous l'avons précisé plus haut, des règles de vie seront mises en place entre l'équipe d'animation et les enfants. Nous rappelons qu'il y aura des règles qui seront non négociables car il nous paraît important de donner des limites à l'enfant.

Pour veiller au bon déroulement des activités, des horaires d'accueil sont mis en place pour les parents (de 7h30 à 9h30 le matin et de 16h45 à 19h00 le soir).

En ce qui concerne l'hygiène, l'animateur doit veiller à ce que l'enfant se lave les mains avant de se mettre à table et après chaque activité. La façon d'amener l'hygiène de manière ludique dépendra de l'animateur.

Les enfants doivent s'approprier les locaux tout au long du séjour. Ils doivent pouvoir se déplacer, utiliser le matériel et se rendre aux activités tout en veillant au rangement en toute sécurité dans un climat de confiance.

Nous pensons qu'il est important de laisser à l'enfant des temps de repos. Des moments à lui où il peut se retrouver. Tout simplement pour « souffler ».

En ce qui concerne les régimes particuliers, ils seront acceptés dans la mesure où les parents justifient d'un certificat.

Pour les PAI (Projet d'Accueil Individualisé), dans le cadre d'une allergie alimentaire, les parents devront nous délivrer un certificat médical avec une liste des aliments que l'enfant ne doit pas consommer, ou dans l'éventualité nous fournir un « panier repas ».

5- LES MOYENS :

a) Humains :

L'équipe sera constituée du directeur (BAFD), de 3 animatrices (BAFA) et de 2 stagiaires BAFA, d'1 animatrice CAP petite enfance, d'1 animatrice non diplômée et de 2 directrices BAFD.

Nous nous mettrons d'accord quant à l'attitude à adopter devant les enfants. Il y aura tout de même des règles non négociables (ex : fumer devant les enfants, consommation de drogues illicites et d'alcool formellement interdit).

L'animateur ne devra pas être agressif en termes de sanctions. Il devra chercher à savoir pourquoi l'enfant a agi de la sorte. Il devra privilégier le dialogue pour que l'enfant comprenne son erreur. En cas de récidive, l'animateur sera alors en mesure de le sanctionner. Il sera évidemment interdit d'infliger des punitions physiques ou humiliantes.

Nous mettrons en place des réunions de bilan chaque fin de semaine afin de vérifier que tout se passe bien et, si besoin, de restructurer les choses pour que le séjour se déroule au mieux pour l'enfant.

b) Financier :

Le budget est établi par le comité organisateur. Il est fait en fonction des dépenses prévisionnelles de l'année mais aussi en fonction de la demande de l'équipe d'animation.

c) Structurels :

Étant directrice j'aurai un bureau situé dans l'enceinte de la structure. Durant les temps où je ne serai pas à charge de groupe, les animateurs pourront m'y trouver. Nous avons aussi, à disposition la salle de musique et le gymnase de l'école « l'Eau Vive ».

d) Sécurité :

Nous serons intransigeantes quant à la sécurité de l'enfant. Par exemple pour faire traverser un groupe, 2 animateurs devront se placer de chaque côté de la route et porter un gilet de sécurité. L'animateur veillera tout au long de la journée et surtout à chaque sortie, que son groupe soit au complet (compter, recompter).

- sécurité à l'intérieur :

- l'enfant ne doit pas courir
- il a la possibilité de se déplacer seul (ex : toilettes)
- lors d'activités, le matériel doit être adapté à chacun

- sécurité à l'extérieur :

- les enfants ne sortent jamais seuls

- il y a toujours au moins 2 animateurs qui les accompagnent
 - sécurité affective et morale :
- Chaque animateur devra garantir la sécurité affective de l'enfant. En effet, cela passera d'abord par un respect mutuel (enfant/enfant, enfant/adulte). De plus, les animateurs devront adapter les activités à l'âge du public. Une animatrice assurera l'assistance sanitaire afin que l'enfant soit dans le meilleur contexte possible.

6- MOYENS POUR EVALUER :

Afin d'évaluer si les objectifs pédagogiques sont atteints, nous ferons un bilan chaque fin de semaine où les animateurs feront un retour par rapport à tout ce qu'ils ont fait et tout ce qu'ils ont remarqué.

7- ANNEXES:

Tableau récapitulatif de l'équipe :

- Amandine : directrice BAFD, AFPS (absente le mercredi 17 juillet)
- Roseline : directrice BAFD (adjoite sur les 2 premières semaines, puis en direction les 2 dernières)
- Elsa: animatrice BAFA
- Léa : animatrice BAFA (absente le mercredi 10 juillet)
- Cynthia: animatrice BAFA
- Lucas : animateur BAFA (du 8 au 26 juillet)
- Margot : animatrice stagiaire BAFA (les 2 premières semaines)
- Anthony : animateur stagiaire BAFA (les 2 dernières semaines)
- Clothilde : animatrice CAP petite enfance (à partir de la 2^{ème} semaine)
- Safia : animatrice non diplômée (absente les mercredis)